L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 20 AOUT 1878. 51me Année

DUFOUR & LIMET, Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI 20 AOUT 1878.

Une renaissance démocratique.

L'adresse de l'Association conservatrice des citoyens au peuple de la Nlle-Orléans a produit une sensation extraordinaire. Jamais document public n'est venu plus à propos. Il a trouvé une adhésion générale, adhésion qui s'exprime en termes divers mais tous annonçant une satisfaction profonde, souvent plus que cela, l'enthousiasme. C'est une excellente affaire, dit l'un; c'est la fin des politiciens, dit l'autre; c'est la fin des tripoteurs électoraux, dit un troisième; c'est la fin des coureurs de place, dit un quatrième; c'est le respect du suffrage populaire, dit un cinquième; c'est l'indépendance des élections, dit un sixième; c'est la fin des combinaisons de ward et de club, dit un septième; c'est le retour des hommes respectables dans l'administration municipale, dit un huitième; c'est le salut de la ville, dit un neuvième; c'est un coup de théâtre, dit un dixième; c'est un coup de tonnerre, dit un onzième; c'est la mort de toutes les cliques et de toutes les coteries, dit un douzième; c'est une bénédiction de Dieu, dit un treizième.

Arrêtons-nous là, car nous pourrions remplir dix colonnes avec les expressions de satisfaction qu'on entend de tous côtés à l'occasion de ce manifeste hardi, sensé, honnête, libérateur, que nous avons publié dans notre dernier numéro. Comme il est accompagné d'une foule immense de signatures toutes recommandables, auxquelles beaucoup d'autres seront ajoutées, car nous ne connaissons personne qui refuse d'y mettre la sienne, on ne saurait douter ni de sa puissance ni des excellentes conséquences que les citoyens indépendants et véritablement dévoués aux meilleurs intérêts de la ville, peuvent en attendre et qu'il aura.

Il y a long-temps qu'une pareille manifestation eut dû avoir lieu, car il y a long-temps qu'on gémit et qu'on a raison de gémir en effet des résultats d'un gouvernement de ville confié à des hommes ou incapables, ou trop esclaves des coteries qui les avaient élevés au pouvoir. Plusieurs de ces hommes, nous le reconnaissons auraient pu figurer dans une administration honnêtement dirigée, mais livrés à eux-mêmes et sans soutien moral, ils ont été complètement impuissants.

On me dira pas que la population ait manqué de patience et de longanimité. Voilà bientôt six ans, en ne comptant que depuis l'époque où le parti démocrate a repris l'administration de nos affaires municipales voilà bientôt six ans que que ses affaires souffrent et que le peuple ne dit rien. Pendant ces six ans, il n'y a point eu d'opposition, pas même de critique. Le parti républicain, après tout le mal qu'il avait fait, n'a pas dit un mot; il sentait qu'il n'avait pas le droit de le dire, car toutes nos difficultés viennent de lui. Le parti républicain, il faut en convenir, a eu au moins la pudeur de se taire. C'est un faible mérite et qui ne venait, sans doute, que du sentiment intime de son indignité; mais enfin ce mérite, si petit qu'il soit, il l'a eu, et ce n'est pas ce parti qui nous a gênés dans le gouvernement de nos affaires locales. Le parti démocrate, en rentrant au pouvoir, a été libre de conduire ces affaires comme il l'entendait, car jamais parti ne fut moins inquiété dans ses mouvements, dans ses allures et dans ses pratiques. Certes, il a usé de cette liberté amplement; il en a usé jusqu'à l'arbitraire, et personne n'y a fait opposition, personne ne l'a bravé, ni menacé. On a payé et payé toujours, et quand on n'a pas pu payer, on s'est laissé poursuivre, saisir, exproprier, ruiner, sans faire entendre d'autres réclamations que des plaintes individuelles, des plaintes faibles, sourdes, aussitôt étouffées par les pressants besoins d'une situation à laquelle on n'avait pas même essayé convenablement de porter remède. Ce que le gouvernement républicain nous avait légué de charges indues, frauduleuses, abominables, le gouvernement démocratique de la ville les a acceptées; il a même plus fait que cela, il les a consolidées par des combinaisons excentriques au détriment des obligations légitimes et des meilleurs intérêts de la cité, donnant ainsi au gouvernement de l'Etat une exemple funeste. Ce qui pouvait arriver de plus fatal, en effet, soit pour le gouvernement de la ville soit pour le gouvernement de l'Etat, c'était l'acceptation de toutes ces dettes radicales quand les ressources de ces deux gouvernements étaient réduites de moitié et, quand chaque année, elles pouvaient être réduites à néant par les simples vicissitudes de notre industrie agricole. On s'est traîné ainsi au moyen de demi-mesures, et aussi au moyen de mesures réprouvées par l'équité, jusqu'au point d'être acculé aujourd'hui dans une position difficile, presqu'inextricable, de laquelle on ne pourra sortir ou qu'on ne pourra améliorer qu'en ouvrant la voie à un système de réformes énergiques et profondes.

Voilà où nous en sommes venus avec une administration absolument souveraine, avec une administration libre d'agir en tout comme elle l'entendait, avec une administration qui, forte de son origine, n'avait à redouter ni opposition, ni censure, ni même la plus légère critique. Certes, l'origine était bonne; un conseil de ville démocratique, après la gestion dilapidatrice des autorités radicales, était regardé par le fait seul de son existence, comme un bienfait public et comme l'apparition d'une aurore claire et sereine après une longue série de jours sombres, désastreux, calamiteux. Malheureusement le résultat n'a pas répondu au pronostic, et le peuple ne peut pas toujours vivre d'espoir dans une attente perpétuelle. Il lui faut quelque chose de plus sérieux, de plus effectif, de plus honnête, de plus énergique, de plus réformateur et sauveur.

C'est cette situation, de jour en jour rendue plus difficile par les hommes qui gouvernent la municipalité depuis près de six ans, que l'association conservatrice des citoyens a envisagée avant de lancer son manifeste. Ne voyant que des déceptions et de l'impuissance dans le gouvernement de ces hommes, elle a cherché le moyen d'avoir un gouvernement meilleur, c'est-à-dire plus en rapport avec les nécessités de l'époque. Cette association est la meilleure amie du parti démocrate, car ce n'est pas sa destruction qu'elle cherche, c'est au contraire sa consolidation et son succès. Il fallait une purgation et l'Association des citoyens, sans bruit, sans dissertation, sans discussion, s'est chargée de l'administrer.

Nous regardons en conséquence l'initiative prise par les citoyens conservateurs comme la chose la plus heureuse qui pût arriver au parti démocrate. Elle le forcera à remplir ses engagements envers le peuple; elle le forcera à faire ce qu'il aurait dû faire depuis sa rentrée au pouvoir, à gouverner pour le peuple tout entier et non pour lui-même ou pour des coteries qui n'ont pour toute recommandation que leur certificat de naissance, leur dévouement démocratique. Il faut plus que cela aujourd'hui; il faut des actes répondant au titre, des actes prouvant que l'origine est légitime et qu'elle n'a pas été volée.

Si jamais révolte d'opinion nous a donné de l'espoir, c'est le manifeste des citoyens conservateurs de la Nlle-Orléans. Nous trouvons parmi eux à peu près tout ce que la ville compte d'hommes purs, intègres, honorables; nous parlons ainsi parce que nous sommes sûr que beaucoup de membres de la convention de paroisse se joindront à eux et participeront avec eux à la formation des listes de candidatures. Ces membres comprendront que leur coopération est forcée dans l'intérêt à venir de leur parti, car le mouvement actuel loin d'être la ruine du parti démocrate en sera réellement la renaissance et le salut.

Une protestation.

Nous donnons ci-dessous le texte d'une protestation de la Bourse au coton et de la Chambre de commerce contre certaines localités de plusieurs Etats qui ont établi des quarantaines à l'occasion de la maladie régnante à la Nlle-Orléans. La protestation est très sensée, mais hélas! nous craignons qu'elle soit inutile, car il n'existe aucune loi fédérale à invoquer contre de telles mesures. Chaque localité répondra qu'à défaut de législation générale sur les questions sanitaires qui concernent le pays tout entier, elle a le droit d'avoir recours aux précautions qui lui paraissent les plus convenables à la protection de ses habitants. Voici cette protestation qui a été adressée hier au Directeur Général des Postes :

Les soussignés, représentant les négociants de la ville de la Nouvelle-Orléans, et les membres de la Bourse au Coton et de la Chambre de Commerce de la Nouvelle-Orléans, se permettent de représenter respectueusement qu'ils ont souffert et qu'ils souffrent des inconvénients sérieux et que probablement ils auront, avec leurs correspondants de l'intérieur des Etats de la Louisiane, Arkansas, Mississippi, Texas et Tennessee, à subir de grandes pertes par l'action arbitraire de Vicksburg, Monroe, Shreveport, Little Rock et de beaucoup d'autres villes dans les Etats mentionnés, qui ont établi contre la Nouvelle-Orléans des quarantaines empêchant toutes communications postales entre cette ville et les sections ci-dessus mentionnées.

Ils demandent, en outre, respectueusement la liberté de représenter que, s'il peut y avoir des raisons d'établir des quarantaines contre les individus, ou peut-être encore contre certaines espèces de marchandises, (question que nous ne voulons pas discuter ici) toute immixion avec la malle des Etats-Unis est aussi dénuée de sens que cruelle à une nombreuse classe de gens qui n'ont rien à craindre des libres communications de poste, et qui dépendent entièrement de ces communications pour pourvoir absolument à leurs besoins journaliers au moyen de leur crédit auprès des marchands de la ville.

Nous demandons aussi la liberté de représenter que le président par intérim et plusieurs membres de la Bourse au coton de la Nouvelle-Orléans se sont rendus auprès du maître de poste de cette ville, et que cet officier ayant fait connaître son impuissance à remédier à cet état de choses, nous vous adressons cet appel pour que vous preniez telle mesure qui nous rende les privilèges dont nous prive l'action des villes et des sections ci-dessus mentionnées—justice que, nous sommes assurés, vous avez le pouvoir de nous rendre en vue de l'absence illégale de cette intervention de toute interventiion avec les malles des Etats-Unis.

Edw. L. JEANNERAUD,
Président par intérim de la Bourse au coton.

R. S. HOWARD,
Vice-président de la Chambre de commerce.

TABLEAU DE LA MORTALITÉ HEBDOMADAIRE.—On trouvera dans notre chronique un tableau complet et détaillé de la mortalité pendant cette dernière semaine. Ce tableau est fort instructif et contient tous les points désirables, propres à faire la base d'appréciations scientifiques. Il sera publié ainsi dans l'ABEILLE tous les mardis.

HEUREUX RETOUR.—Nous sommes heureux de pouvoir annoncer à nos lectrices que l'actif propriétaire de l'ETOILE ROUGE, M. Durieu, est de nouveau parmi nous. Il revient des grands districts manufacturiers où il a laissé de nombreuses commandes. La fabrication de la nouvelle chaussure, sur formes françaises, marche activement, et sous peu ces articles seront sur notre marché. Nous pouvons donc hardiment prédire que bientôt tout le monde portera des souliers à la dernière mode.

UN BILLET GAGNANT.—M. F. P. Sevin, rue Decatur 115, certifie qu'ayant eu en collection pour le compte de M. M. J. M. Lefort & Cie., Lafourche Crossing, Lne., la moitié du billet 3440, qui avait coûté $1 au bureau de L. A. Leblanc, Lafourche Crossing, Lne., et qui a gagné le second gros lot de $10,000 au tirage de mardi, 13 août, le montant du dit billet lui a été payé comptant et sur présentation au bureau de la compagnie.

LOUISIANE.

Nous lisons dans la *Sentinelle* de Thibodaux :

RIZ—Le coupage du riz est commencé sur quelques habitations; la qualité est bonne et la quantité copieuse. Il faudrait seulement quelques journées sans pluie pour pouvoir le mettre en gerbier.

FUMIGATION.—Le bureau de santé de la paroisse a dopté une résolution stipulant que les sacs à riz peuvent être introduits dans la paroisse, pourvu que, pour éviter toute contagion, ils subissent une désinfection avec les fumées de soufre. A la même séance, il a été défendu aux bateaux de venir dans les limites de la paroisse, mais ils peuvent délivrer leur fret aux chalands qui font le service du bayou dans la paroisse. La pétition de certains marchands demandant s'ils pouvaient faire venir des marchandises de New York en les consignant au chemin de fer de Morgan a été prise en considération et votée dans la négative.

QUARANTAINE.—La quarantaine est rigoureusement mise en force par les autorités municipales et paroissiales. Des inspecteurs sanitaires sont postés sur tous les points de la paroisse, empêchant toutes les marchandises, dont l'introduction est prohibée, d'être débarquées et toutes les personnes venant ou ayant seulement passé dans un endroit infecté de mettre les pieds sur le sol de la paroisse Lafourche.

Cette semaine, un marchand, de la Nlle-Orléans, qui possède une habitation sur la rive gauche du Bayou Lafourche, à trois milles environ au-dessus de la ville de Thibodaux, a eu quinze piastres d'amende et les frais de poursuite à payer pour avoir violé la loi, et en outre il a été requis de quitter la paroisse; ce qu'il a fait le lendemain.

Malheureusement malgré toutes les précautions qui sont prises pour mettre à exécution cette loi sur la quarantaine, il est toujours des personnes qui l'éludent, ce qui fait que les partisans de ces mesures reçoivent les hauts cris et le blâme sur les autorités.

On lit dans le *Courrier* de Houma :

—Le temps continue à se comporter admirablement. Des pluies ni trop ni pas assez abondantes visitent chacun de nos bayous avec un ordre et une régularité remarquables. Et puis, quel soleil, quelle chaleur!! Aussi, les récoltes poussent à vue d'œil. Le maïs, à part dans quelques endroits, a été vaste, ne laisse rien à désirer. Les riz et les patates douces promettent une récolte surabondante. Quant à la canne, on ne saurait voir aussi belle à cette époque-ci. Beaucoup sont dépouillées jusqu'à quatre noeuds. On apporte déjà du maïs mûr et des patates douces sur le marché.

—Un Chem rempli de bonne humeur. Un brave bourgeois lève au ciel des bras désespérés devant la sage-femme qui lui apporte deux jumeaux vagissants.

—Quel malheur que ma femme ait accouché durant l'Exposition! Tous a doublé!

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 20 août.—Température à peu près stationnaire, vents variables principalement du sud; temps partiellement couvert.

Température, 19 août 1878.

Thermomètre de C. DUNAMEL, Opticien.

	Fahrenheit.	Centigrade.
6 h. du matin....	80	27
Midi....	90	32
3 P. M....	92	33
6 P. M....	87	31

Fièvre Jaune.—Il est mort 47 personnes de la fièvre jaune et 115 nouveaux cas ont été constatés dans les vingt-quatre heures expirées dimanche, 18 du courant, à midi.

Le nombre de cas était jusqu'à la même date, de 1090 et celui des décès de 313.

Noms des morts :

Mary Margaret Ray, Louisiane, 4 ans et 6 mois, 85 rue Constance.

Lena Ricks, Macon, Géo., 21 ans, 266 rue Bienville.

Mollie Mills, Chicago, 35 ans, 74 rue Remparts côté Nord.

Thomas Quinn, Irlande, 39 ans, coin Julia et Tchoupitoulas.

Bertha E. Thompson, Alabama, 17 ans, 217 rue Canal.

Wm B. Kleinpeter, Bâton-Rouge, 39 ans, 13 rue Prieur côté Sud.

Marie Léonce, native, 1 an et 6 mois, 227 rue Poydras.

Chas. Foster, Allemagne, 27 ans, 284 rue Poydras.

Guiseppe Guari, Italie, 33 ans, 382 rue Camp.

Antonio Grande, Espagne, 26 ans, 97 rue St-Louis.

Jules Rive, natif, 19 ans et 6 mois, rue Bienville, entre Broad et White.

Patrick Henry Rooney, Irlande, 36 ans, 117 rue Foucher.

Jean-Marie Payne, France, 25 ans, 64 rue Dauphine.

Mary A. Wheeler, 8 ans et 9 mois, native, 366 rue des Magasins.

Julia C. Schmaltz, 3 ans et 11 mois, Nlle-Orléans, 161 rue Tchoupitoulas.

Frederick Marsh, 42 ans, Allemagne, 127 rue Carondelet.

Frank Bell, 32 ans, Pennsylvanie, 132 rue Douane.

Thomas Coyne, 36 ans, Irlande, Hôtel-Dieu.

Herman Blocker, 11 ans, Louisiane, 326 rue Tchoupitoulas.

Charles Berg, 32 ans, Ohio, Hôtel-Dieu.

Charles Blum, 28 ans, Allemagne, Hôtel-Dieu.

Angelo Faralina, 3 ans, Nlle-Orléans, 167 rue Bassin côté Sud.

George B. Coffey, 13 ans, Nlle-Orléans, rue des Magasins, entre Terpsichore et Melpomène.

Thomas O'Neil, 2 ans et 6 mois, 150 rue Thalie.

James Brugnione, 7 ans et 10 mois, Nlle-Orléans, 283 rue Poydras.

John R. Reinhardt, 39 ans, Allemagne, 69 rue St-Thomas.

Catherine M. Herring, 2 ans 7 mois et 17 jours, Nlle-Orléans, 285 rue Douane.

Mme Catherine Laglase, 98 ans, France, 330 Melpomène.

Levine Elizabeth Laglase, 2 ans et 6 mois, Nlle-Orléans.

Frère Sylvanus Ecklott, Allemagne, 36 ans, 170 rue St-André.

John F. Bernhart, Allemagne, 34 ans, 60 rue Villeré côté Sud.

Mme Joséphine Hofer, 27 ans, Allemagne, 313 rue Douane.

Berthe Chaery, Nlle-Orléans, 10 ans et demi, 400 rue Craps.

Mlle A. M. Fulton, 20 ans, Illinois, 187 rue des Magasins.

Peyton W. Phillip, 2 ans et 9 mois, Nlle-Orléans, 286 rue St-André.

David Close, Nlle-Orléans, 3 ans, 141 rue des Magasins.

W. C. Wood, Virginie, 36 ans, 154 rue Bienville.

Charlotte C. Hart, 2 ans et 8 mois, Nlle-Orléans, 197 rue Terpsichore.

Eva M. Van Osten, 19 ans, Nlle-Orléans, 61 rue Dauphine.

Loretta Harris, 5 ans, Nlle-Orléans, 312 rue Poydras.

Nouveaux cas à l'hôpital de charité :

Mary Kennedy, Irlande; coin Thalie et Tchoupitoulas; venant de St-Louis depuis six mois; veuve; 31 ans.

Jennie Malton, employée à l'hôpital.

Ann Kirk, garde-malade de nuit à l'hôpital.

Mary McNamara, Irlande; rue Tchoupitoulas, près St-Joseph; 55 ans; venant de New-York depuis trois mois.

Mary McCormack, employée.

John Schaeffer, vendeur de journaux, Allemand; rue Poydras, près Howard; 20 ans; du Hâvre; en ville seize ans.

Gerhard Ohlenschlaeger, Allemagne, commis; 61 rue Delord; 28 ans; venant de New-York depuis trois mois.

Alphonse Haas, écolier, Allemand; 464 rue Moreau; 11 ans; venant du Hâvre depuis quatre ans et demi.

Moses McCammon, cordonnier, Irlande; coin Girod et Camp; 30 ans; du Texas; en ville depuis un an et demi.

André Antonio, cultivateur, Grèce; coin Levée et Quartier; 32 ans; trois ans en ville.

George Meyer, professeur, Allemagne; 175 rue Lafayette; 42 ans; de Brême; cinq ans en ville.

Geo. W. Howard, peintre, New-York; 76 rue Bassin; de Chicago; onze ans à la Nlle-Orléans.

Christian Spain, cultivateur; natif de la Nlle-Orléans; 18 ans.

John Joyce, forgeron, Irlande; coin St-Joseph et Tchoupitoulas; 38 ans; de St-Louis; dix mois en ville.

Herman Bernard, cultivateur, Allemagne; 194 rue Baronne; 33 ans; de Philadelphie.

Fritz Weinang, laboureur, Allemand; coin Lafayette et Fulton; 33 ans; venant de l'habitation Magnolia il y deux semaines; malade deux semaines.

Morts à l'hôpital de charité :

Jules Lenoir, 22 ans.
Paul Gathe, 23 ans.
George Fisher, 33 ans.
Herman Floch, 54 ans.
Mary Kennedy, 31 ans.
John J. O'Neil, 57 ans.
Johanna Roesewski, 13 ans.

Il est mort 42 personnes et il y a eu 129 nouveaux cas, dans les vingt-quatre heures expirées hier, lundi, à midi.

Le nombre de cas est, jusqu'à présent, de 1219 et celui des décès de 355.

Noms des morts :

Joseph J. D. Mesa, Nlle-Orléans, 7 ans, 187 rue Tchoupitoulas.

James Mackintosh, Canada, 139 rue des Magasins.

Leonardo Cristina, Italie, 60 ans, 233 rue Remparts côté Sud.

Michael Schahill, Irlande, 29 ans, coin Liberté et Poydras.

Marie Pujo, Nlle-Orléans, 4 ans et 6 mois, 120 rue Douane.

A. K. James, 38 ans, 198 rue Camp.

Mary Wachenfeld, Nlle-Orléans, 5 ans, 224 rue Gasquet.

Max Vilter, Allemagne, 31 ans, 205 rue Poydras.

Freidrich Rommel, Allemagne, 16 ans, 436 rue des Magasins.

J. W. Heitt, Kentucky, 36 ans, 63 rue Dauphine.

Léonte O. Regande, Nlle-Orléans, 4 ans, 38 rue Villeré côté Sud.

Henry Sancoe, Nlle-Orléans, 14 ans et 6 mois, 119 rue Conti.

Charles Talbot, Virginie, 24 ans, 21 rue Dauphine.

Alice Moses, Nlle-Orléans, 5 ans, 137 rue Hôpital.

George Robinson, c., Kentucky, 27 ans, 220 rue Canal.

Theodore Sebees, Allemagne, 21 ans, 468 rue Marais.

J. J. Gillen, Nlle-Orléans, 13 ans, rue Annonciation, entre Galennie et Erato.

[illegible] York, 35 ans, 8 rue Rampart [illegible]

Frederick [illegible], Allemagne, 28 ans, 69 rue St-Thomas.

[illegible], 35 ans, coin [illegible]

[illegible], c., Nlle-Orléans, 11 ans, 195 rue Camp.

P. J. Boyle, New-Jersey, 22 ans, 207 rue Carondelet.

Giochin Ciasco, Italie, 40 ans, 293 rue Poydras.

Oswald Staub, Allemagne, 45 ans, 189 rue St-Charles.

John Murray, Nlle-Orléans, 2 ans et 2 mois, 110 rue Annonciation.

Mary C. Nicholson, Washington, 26 ans, coin Race et Magasins.

L. Davis, c., Lne., 21 ans, 57 rue Annonciation.

Frank Rowerty, Italie, 13 ans, 187 rue Dryades.

Mary Mangreochia, Italie, 40 ans, 290 rue Poydras.

Jean Mangreochia, Italie, 13 ans, 290 rue Poydras.

Mme Laing, Irlande, 36 ans, [illegible] rue Remparts côté Sud.

Estelle Henriette D'Mesa, Nlle-Orléans, 9 10 mois, 187 rue Tchoupitoulas.

Joseph Noisseaux, Canada, 37 ans, 172 rue Poydras.

Victor d'Amico, Italie, 46 ans, coin Bassin et Girod.

Morts à l'hôpital de charité :

Geo. W. Howard, 62 ans.
André Antonio, 32 ans.
John Fallon, 50 ans.
Alfred Williams, 31 ans.
Emile G. Moran, 21 ans.
Frewich Hoffmann, 21 ans.
Joseph Randall, 39 ans.
Edward Brennan, 37 ans.

Nouveaux cas à l'Hôpital de Charité.

John Caffrey, Nlle-Orléans, station du premier precinct, 26 ans, célibataire, malade 1 jour.

John Wirts, Baltimore, 175 Magasin, 40 ans, un an et demi en ville, malade 4 semaines.

Carl Grauel, Allemagne, 192 Carondelet, 38 ans, Hamburg, 2 ans en ville, veuf, malade 4 jours.

Jean Delord, France, Washington et Dupré, 22 ans, venant de la Havane, 6 ans en ville, célibataire, malade 1 jour.

Décès de la semaine.—D'après le rapport officiel du bureau de santé—rapport que le secrétaire, le Dr Taylor, a eu l'obligeance de nous transmettre avec des explications satisfaisantes sur l'absence des deux précédents—il est mort, dans les limites de la Nlle-Orléans, dans la semaine expirée le 18 du courant, 315 personnes, dont 185 de la fièvre jaune, 12 de fièvre congestive, 7 de fièvres de marais, 18 de phthysie pulmonaire, 6 de congestion cérébrale, 6 (enfants) de convulsions, 3 de dentition, 2 de gastrite, 7 de dyssenterie, 4 de diarrhée, 3 pneumonie, 2 de *Bright's disease* chronique.

Des 185 personnes mortes de la fièvre jaune, 4 étaient de couleur.

Les âges sont comme suit: au-dessous d'un an, 20; de 1 à 2 ans, 22; de 2 à 5 ans, 50; de 5 à 10 ans, 16; de 10 à 15 ans, 11; de 15 à 20 ans, 11; de 20 à 25 ans, 26; de 25 à 30 ans, 31; de 30 à 40 ans, 47; de 40 à 50 ans, 26; de 50 à 60 ans, 23; de 60 à 70 ans, 14; de 70 à 80 ans, 5; de 80 à 90 ans, 3; de 90 à 100 ans, 1; inconnus, 7.

Nationalités—Afrique, 1; Belgique, 1; Canada, 2; Danemark, 2; Angleterre, 6; France, 12; Allemagne, 30; Grèce, 1; Hollande, 1; Irlande, 27; Italie, 24; Louisiane, 131; Pologne, 1; Espagne, 1; Turquie, 1; Etats-Unis (non compris la Louisiane), 63; Antilles, 1; non déclarés, 10.

Races—176 personnes blanches et 28 de couleur.

Il y a eu 52 décès à l'hôpital de charité et 5 à l'hôtel Dieu.

Paragraphes.—M. Désir Delpuget est de retour de France, où des affaires l'avaient appelé. Les quarante années qu'il a consacrées à l'enseignement, dans notre ville; les milliers d'élèves qu'il y a formés et qui, tous—enfants, jeunes gens, hommes d'un âge mûr—parlent de lui avec autant de reconnaissance que de respect; son admirable système de calligraphie, dont un si grand nombre de teneurs de livres, de greffiers de cours, de clercs de notaires, ont profité—nous dispensent de le recommander aux familles, aux institutions, à tous ceux qui auraient besoin du secours de ses talents et de son expérience.

—Dans quel état sont les ruisseaux de la partie du troisième district comprise entre les rues Louisa, Pologne, Peters et Dauphine!

—Dans la nuit de dimanche à lundi, des voleurs ont essayé de s'introduire dans le magasin d'épiceries de M. Frost, angle des rues Washington et Chippewa; la vue d'un policeman qui semblait disposé à leur faire les honneurs de l'établissement, leur a donné l'idée de s'éclipser, et ils se sont éclipsés.

—Les *politiciens* et habitués du célèbre rendez-vous—angle Canal et Royale—disaient, hier matin, au moment où un reporter traversait le groupe, que MM. Sherman, Kellogg et Packard attendaient, avec anxiété, le résultat de leur plan de campagne à la Nouvelle-Orléans et en Louisiane.

—Nettoyez donc le ruisseau du coin de la rue Collège et de l'Avenue Napoléon. Puisque vous n'avez pas su être où vous eussiez dû être, à temps, il faut maintenant trouver le moyen d'être un peu partout, en même temps.

—M. Hoffman, domicilié au coin des rues Howard et St. André, a dix piastres de moins dans son armoire; un voleur les a mis dans les profondeurs de sa poche.

—Savez-vous, messieurs les *contractors* ou autres, combien il y a de temps que les charrettes à ordures ne sont point passées dans la rue Marais?

—Le caporal Blanin ne croit pas que John Delon soit un citoyen auquel la société puisse se fier; c'est ce qui motive la présence de Delon à la septième station de police.

—On signale à l'attention du bureau de santé la maison Nos. 290 et 292 de la rue Poydras, côté sud, à un ilet du marché Pilié; quinze personnes qui appartiennent à la population italienne, y sont déjà mortes de la fièvre jaune.

—Les immondices sont accumulées dans la rue Franklin, entre les rues Poydras et Lafayette, où l'on n'aperçoit les charrettes que de loin en loin.

—Le club central démocrate du premier *ward* appelle la bien sérieuse attention des délégués à la prochaine assemblée de paroisse sur l'importance vitale de choisir des candidats dignes des suffrages du parti.

—Il y a bientôt quinze jours que nous tentons vainement d'oublier l'inconcevable erreur du confrère américain qui nous a bravement annoncé la disparition des moustiques, et chanté la délivrance des malheureux bureaucrates. Au moment où nous écrivons ce paragraphe, la table sur laquelle repose notre papier est jonchée de cadavres. *Not gone, sir.*

—Un club d'hommes de couleur du dixième ward—les Johnson Cadets—dément le bruit d'après lequel les votants de la race se seraient engagés, par serment, à tout faire pour anéantir les démocrates; écarte la question de blancs et de noirs, et ne veut pas qu'elle soit agitée; dénonce les auteurs de la protestation adressée, récemment, aux hommes de couleur de la Louisiane, et y voit une atteinte portée aux intérêts des nègres du Sud; proclame l'intention des hommes de couleur de voter dans l'intérêt de leur race et pour le bien du pays, sans distinction de parti.

—Un de nos confrères de langue anglaise fait observer qu'il y a eu des cas de fièvre jaune dans différentes parties du premier, du quatrième et du sixième districts, tandis qu'il n'en a été constaté que dans très peu de quartiers de l'ancien carré de la ville, compris entre les rues Remparts et le fleuve, les rues Canal et Esplanade, dans le 3e district, à Alger et à Gretna. Le *Times* attribue le fait à ce que les rues des anciennes localités sont moins sales (elles ne sont, la plupart, guère propres, cependant) que les quartiers infectés; à ce que les habitants de ces parties de la Nlle-Orléans — surtout ceux de la vieille cité et du troisième district — ne permettent pas l'accumulation des immondices et nettoient leurs maisons; à ce que celles-ci sont bien mieux construites, au point de la salubrité, que les résidences situées au-dessus de la rue du Canal et dont beaucoup, dit notre confrère, sont des boîtes à transpiration.

—Le caporal Dante, de la station du troisième *precinct*, a arrêté Jessie Jones et Addie Underwood, à la demande d'un citoyen de la paroisse Plaquemines, M. William B. Forrest, qui les accuse de lui avoir volé cent piastres au coin des rues Toulouse et Bourgogne.

—Robert Metz, qu'on dit suspect et dangereux, n'ayant pu fournir un cautionnement de cinq cents piastres pour répondre de sa bonne conduite, a été condamné à trente jours de prison.

Marky Handell, jeune garçon de dix ans, est tombé, du marine dry dock d'Alger, dans le fleuve, et se serait noyé sans la présence M. John McLean jr.

—Natchez a levé le blocus établi contre la malle de la Nlle-Orléans.

—Plusieurs des employés de la douane ont la fièvre jaune.

—Dimanche soir, vers huit heures, le feu s'est déclaré dans le magasin de dry goods de George Richland, coin des rues Magasins et Harmonie; un policeman l'a promptement éteint. C'est une allumette tombée sur le plancher qui en avait été la cause. Les avaries sont insignifiantes.

—M. Chas Seaman, No 513 de la rue Royale, M. C. L. Keppler, No 461 de la rue Dryades, M. Ed. Alsix, No 119 de la rue de la Douane—pharmaciens— ont offert de remplir gratuitement les prescriptions de la société Howard.

—La traverse de l'angle des rues Pooyfarré et Foucher a besoin de réparations.

—Les clubs de canotiers Hope et Crescent City ont eu, dimanche, leurs courses nautiques, qui, comme celles des dimanches précédents, avaient attiré la foule.

—Wm. Davis, armé d'un revolver, a fait feu cinq fois sur Léonard Franz, à l'angle des rues Dryades et Girod.

—Un homme qu'on a vu, hier matin, sauter une palissade et entrer dans une maison de la rue Craps, entre les rues Union et Bagatelle, appartenant à M. Guinault, cherchait, probablement, à mettre le feu à la propriété.

—John Albert, homme de couleur, est dans une cellule de la station centrale, sous prévention d'avoir attenté aux jours de Thomas Douglas, dans la rue Perdido.

—On a dénoncé, au bureau de santé, la saleté de la rue du Commerce, entre les rues Délord et Calliope.

—Mr J. Madison Wells a reparu dans les bureaux du *surveyor*.

—La société Howard continue à recevoir des secours.

—Les ruisseaux de des rue Madison, deuxième district, sont-ils aussi propres qu'ils devraient l'être?

—Le surintendant des rues d'Alger attribue l'absence de la fièvre jaune dans le district au fait que la mare où pourrissaient des poissons et qui a donné lieu à tant de plaintes, dont nous nous sommes faits l'écho, a été parfaitement desséchée, puis qu'on a versé dessus une quantité suffisante d'acide carbolique.

—Il est arrivé six navires de la quarantaine.

—Le pont de l'angle des rues Claiborne et Ursulines, celui de l'angle des rues Galvez et Conti, sont en mauvais état et en danger.

—Le chef de la police a reçu l'ordre d'enlever les clochettes des cous des chevaux qui traînent les voitures des marchands de crèmes à la glace, de veiller à ce que les véhicules passent lentement et avec le moins de bruit possible dans les quartiers où il y a des personnes atteintes de la fièvre jaune.

—La compagnie de pompiers Morgan No 3, d'Alger, laquelle vient de célébrer le cinquième anniversaire de sa fondation par une magnifique soirée dansante donnée dans sa nouvelle salle, a pour président M. N. Aman; pour vice-président, Thomas McQuilling; pour secrétaire, John L. Smith; pour trésorier, Peter Kramer; pour foreman, M. James; pour 1er assistant, J. E. Blakewell; pour second assistant, John E. Herbert; pour steward, Wm E. Kelley.

—Le Louisiana Boat Club a organisé des courses qui auront lieu à l'occasion du premier anniversaire de sa fondation, jeudi, le 29 courant, au Bayou St. Jean. Ces courses seront en gig, en wherry et en bailles. Il y aura après la fête une distribution de médailles.

—Nous apprenons que les membres du club dramatique louisianais se sont réunis hier soir, et ont décidé à l'unanimité, de donner une représentation théâtrale au profit du fonds de secours de l'Association Howard, dont la noble mission est de prodiguer ses soins aux personnes atteintes du fléau qui sévit en ce moment à la Nouvelle-Orléans.

Tout en se rendant agréable à ses amis, le Club Dramatique Louisianais sait se rendre utile quand l'occasion se présente. Il n'est pas de circonstance où il soit resté sourd à un appel fait à sa charité; aussi, la prière de l'Association Howard d'organiser à son bénéfice un divertissement, a-t-elle été accueillie avec un bienveillant empressement.

Messieurs les membres du club prennent là une initiative heureuse et qui les honore; puissent leurs efforts être couronnés de succès!

Accidents.—Henry Baily, domicilié au No 72 de la rue Adèle, est tombé, par accident, du quai situé au pied de la rue Félicité, sur lequel il travaillait, et s'est blessé à la hanche.

Echappé à la mort.—M. Mike Driscoll, député du shérif, a été renversé, dimanche soir, d'un des wagons du chemin de fer de la rue Bienville et du Lac, et a failli être écrasé par les roues.

Il doit la vie au *conducteur*, M. Reynold, qui l'a saisi par l'habit avec une étonnante rapidité et l'a tenu suspendu entre deux wagons jusqu'à ce qu'on eût arrêté le train.

L'ITALIE ET TRIESTE.

Un correspondant de Trieste donne des renseignements qui, s'ils se confirment, sont excessivement graves.

Je suis ici depuis trois jours, et voici les courtes observations que j'ai pu faire:

1° Le gouvernement austro-hongrois vient de réclamer du gouvernement italien l'extradition immédiate des conscrits du Trentin et de l'Istrie qui ont déserté durant ces dernières semaines. Les Autrichiens prétendent ces réfractaires conpables de vol envers l'Etat, parce que, disent-ils, ils se sont enfuis avec leur uniformes;

2° Le gouvernement austro-hongrois vient de refuser à Enrico Piccoli, rédacteur de l'*Indipendente triestino*, actuellement détenu pour délit de presse, la permission de suivre, entre deux gendarmes, le convoi funèbre de sa femme morte en couches. La population a fait à Mme Teresa Piccoli l'honneur d'un somptueux enterrement;

3° Trieste vient d'envoyer quatre lauriers en or, fournis par une souscription, aux jeunes Vénitiens Fagaranzi, Palcomer, Praga et Quadri, arrêtés lors de la manifestation anti-austro-hongroise de Venise et relâchés récemment, en suite d'une ordonnance officielle de non-lieu;

4° Les frontières du Trentin et de l'Istrie sont présentement remplies d'espions austro-hongrois, ingénieurs;

5° A Metkowitch, le 21, les Triestins, enrôlés de force sous la bannière de l'aigle à deux têtes, ont tué le capitaine Meyer Zollmann qui avait assassiné, la veille, le soldat (*italien*) Montanari Giuseppe. Plusieurs soldats triestins doivent être passés par les armes!

Le correspondant ajoute que plus de 420 Trentins ont déserté depuis le 1er juillet, que 1,250 Triestins sont emprisonnés en Istrie, et enfin que près de 2,000 jeunes gens ont gagné la montagne, *suivant en cela le conseil de Garibaldi.*

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe de M. de Bismarck, publie à l'adresse des italianissimes un article menaçant;

J'ai toujours pensé, dit le journal allemand, que les témoignages d'amitié et les déclarations d'amour que les italianissimes nous ont prodigués n'étaient basés que sur des calculs égoïstes, c'est-à-dire sur l'espoir de pouvoir réaliser avec le concours de l'Allemagne certaines aspirations ridicules, qu'ils ne se sentaient pas la force de mener tout seuls à bonne fin; mais que, du moment où l'on s'apercevrait que l'Allemagne est assez loyale pour ne pas favoriser ces aspirations, les chaleureuses protestations d'amour des Italiens prendraient immédiatement une autre tournure.

L'attitude actuelle de ces *gens-là* (*sic*) justifie pleinement mes prévisions. Les italianissimes nous menacent d'une alliance franco-russo-italienne. Pourrait-on faire un crime à l'Autriche-Hongrie de demander raison à l'Italie de ces provocations incessantes et un reproche à l'Allemagne de laisser l'Autriche-Hongrie, son amie, mettre l'Italie à la raison?

De telles provocations ne peuvent qu'appeler l'attention sur la question de savoir s'il serait conforme à l'intérêt de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie, son amie, de donner à l'Italie et à ses alliés possibles le temps de choisir leur moment d'attaque, et s'il ne serait pas plus pratique d'enlever préalablement à l'Italie la possibilité de conclure une alliance? C'est là une question que les italianissimes feront bien de méditer sérieusement.

—Le dernier mot de Guibollard, au cousin de Calino:

—Il est arrêté devant un magasin.

—Qu'est-ce que cela veut dire: *English spoken?*

—Cela veut dire que, dans ce magasin, on parle anglais.

—Tiens! moi qui n'en sais pas un mot... j'allais y entrer!

Le président des Etats-Unis a reçu la lettre suivante du roi Alphonse, datée de Madrid 30 juillet:

Mon grand et bon ami.—Le cœur plein de la plus profonde affliction à raison de la mort prématurée de ma très chère, bien aimée et vertueuse épouse, S. M. la reine Marie Mercédès d'Orléans de Bourbon, qui a eu lieu après une douloureuse maladie à minuit et quart le 26 juin, je vous informe de ce triste évènement, certain qu'en vue des sentiments de sincère affection que vous professez pour moi, vous partagerez le chagrin dont je suis naturellement accablé. En cette triste occasion je vous réitère les assurances de mon estime particulière et de l'inaltérable amitié avec laquelle je suis, grand et bon ami, votre grand et bon ami.

(Signé:) ALPHONSE.

—Entendu le 2 à la sortie de la séance publique de l'Académie française:

—Comment se fait-il qu'il y ait des prix de vertu, puisqu'on dit toujours que la vertu n'a pas de prix?....

MAJOR E. A. BURKE.

Le *Courier* de Houma du 17 août 1878, publie ce qui suit:

Dieu a donné à l'homme quelque chose qui vaut mieux que tous les trésors, et les autres biens de la vie, l'espérance. C'est elle qui nous soutient dans toutes les traverses, qui nous fortifie dans toutes les luttes et nous empêche de tomber dans le désespoir. Pendant de bien longues années, au milieu des épreuves les plus terribles, c'est le seul bien, la seule consolation qui soient restés à notre chère Louisiane. Oui, cette noble terre qui n'est pas seulement grande par la richesse de ses produits, mais encore plus par le nombre des vaillants enfants qu'elle nourrit a toujours espéré et sa confiance ne sera plus déçue. Le règne des voleurs et des infâmes est bien passé. Nous en avons pour garant ce qui vient de se passer à la convention de Baton-Rouge. Quatre hommes représentant la Louisiane au Congrès ont compris leur devoir et l'ont rempli; ils ont été renommés presque tous sans contestes. Quatre hommes se sont présentés à cette convention et en ont été chassés à l'unanimité. Trois hommes se présentaient ou, plutôt, ont été présentés pour remplir un des postes les plus importants de l'Etat, celui de trésorier; le choix était délicat et difficile.

Tous les trois sont des hommes dont tout le pays aurait droit d'être fier; ce sont non-seulement des hommes d'un grand talent, mais encore et surtout des hommes distingués par leur loyauté, leur cœur et leur patriotisme. Après un grand nombre de scrutins, E. A. Burke, est sorti vainqueur. Pour comprendre ce qui lui a mérité cet honneur, il faut savoir que outre l'appui de notre brave, honnête et patriote Gouverneur, F. Nicholls, il avait à son crédit des services immenses et inappréciables rendus à la démocratie et surtout à la Louisiane; c'est ce que tout le monde a compris, et voilà pourquoi sa nomination a été saluée avec tant d'enthousiasme non seulement par la Nlle-Orléans, mais encore par toute la Louisiane. Nous n'en doutons pas, la paroisse Terrebonne se fera et un plaisir et un devoir de voter pour ce candidat en le faisant, elle fera œuvre d'intelligence et de justice.

LA PRESSE DES PAROISSES SUR LE MAJOR BURKE.

Le "Sugar Bowl" de la Nlle-Ibérie en arborant le nom du major Burke comme le candidat démocrate-conservateur pour la place de trésorier d'Etat, lui fait les compliments suivants:

Aujourd'hui nous mettons à la tête de notre journal le nom du major E. A. Burke, d'Orléans, le candidat du parti démocrate pour la place de Trésorier d'Etat. Il n'y a pas de nom plus connu dans tout l'Etat que celui du major Burke. Pendant les huit ans de sa vie politique, il a été un rude travailleur dans les rangs de la démocratie, et à ses efforts bien plus qu'à ceux de tout autre membre du parti, nous sommes redevables de la reconnaissance et du ferme établissement du gouvernement de Nicholls. C'est un homme des plus capables de la Louisiane, et ce qui vaut peut-être mieux, un des plus forts, et qui emportera la prochaine élection sans aucun doute.

Le même journal relate ainsi les circonstances dans lesquelles le major Burke a obtenu la majorité de la convention:

"Comme le major Moncure avait plus de votes que le major Burke et le Col. Richardson pendant quelque cinquante ballotages, il est surprenant qu'il ait été laissé en arrière au vote final. L'affaire est arrivée de cette manière: n'ayant pu nommer un comité de conférence de [illegible], trois amis de chaque candidat furent choisis pour résoudre la difficulté."

Le comité ayant rapporté ses conclusions, elles furent adoptées. Alors le major Moncure se leva et fit le plus malheureux discours en disant que ses amis avaient la liberté de voter comme ils voudraient mais qu'entre Burke et Richardson, il préférait individuellement le col. Richardson. Le major Burke se leva à son tour et dit qu'il n'avait pas de préférence et que ses amis pouvaient voter comme ils l'entendraient. Cela fit voter tous les partisans de Burke pour Richardson de préférence à Moncure, pendant qu'un très petit nombre des partisans de Richardson, sur le vote entre Burke et Moncure, récompenseront les hommes de Moncure pour les votes donnés presque solidement à leur candidat.

Bulletin météorologique.

Mardi, 18 août, 3 h. 42 P.M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes:

Augusta, Géo....	89	Memphis, Tenn....	95
Corsicana, Tex....	94	Mobile, Ala....	86
Cairo, Ill....	92	Montgomery, Ala....	94
Cincinnati, O....	89	Nashville, Tenn....	94
Davenport, Iowa....	89	New Orleans, La....	92
Dubuque, Iowa....	81	Omaha, Neb....	89
Galveston, Texas....	88	Pittsburgh, Pa....	74
Indianola....	96	Savannah, Géo....	87
Keokuk, Iowa....	92	Shreveport, La....	93
Key West, Fla....	88	St. Louis, Mo....	94
La Crosse, Wis....	78	St. Paul, Minn....	80
Leavenworth, Kas....	88	Vicksburg, Miss....	97
Louisville, Ky....	94	Yankton, D. T....	78

Hauteur des eaux au-dessus de l'étiage (aux lieux basses) .

Augusta....	5.09	Nashville, Tenn....	1.80
Cairo, Ill....	14.08	New Orleans*....	16.02
Cincinnati, O....	7.09	Omaha, Neb....	9.01
Davenport, I....	2.08	Pittsburgh, Pa....	1.08
Keokuk, Iowa....	3.10	Shreveport, La....	15.10
La Crosse, Wis....	5.11	St. Louis, Mo....	14.08
Leavenworth, K....	9.02	St. Paul, Minn....	1.11
Louisville, Ky....	5.06	Vicksburg, Miss....	15.00
Memphis, Tenn....	11.04	Yankton....	5.11

*Au-dessous du niveau des hautes eaux de 1874.

W. U. SIMONS
Sergeant Signal Service. U. S. A.

ASSOCIATION HOWARD.

Cette association a reçu les sommes suivantes:

A. H. Nelson....	$ 10
Jurey et Gillis....	100
Mme Veldon....	5
J. J. Martin....	10
L. A. Valle....	15
Un ami....	5
Ami....	20
Hellgartin & Co., par l'entremise de Katz & Barnett....	150
Thé. Simms & Levy....	50
Frederickson & Harte....	50
Margaret Haughery & Co....	50
W. H. Matthews & Bro....	25
Potter Palmer, de la maison Palmer, Chicago....	100
Mme E. C. Tracy....	5
Capt. Jas. W. Tobin....	50
T. L. Airy & Co....	25
Anonyme, par la poste....	20
New Orleans Insurance Co....	100
Pettcrent & Favre....	100
Fred'k Wing....	50
Payne, Kennedy & Co....	50
Un ami....	10
D. H. Holmes....	50
Factors' and Traders' Ins. Co....	100
Ami....	5

S. B. NEWMAN, Trésorier.
Nouvelle-Orléans, 19 août 1878.

36—Un corps sain et une tête en bon état.—Si l'indigestion, la constipation et la bile affectent le corps, la tête ne peut pas être en bon état. Ces désordres régissent sur la cervelle d'une manière très nuisible, et produisent dans l'organe de la pensée une pesanteur qu'un homme en bonne santé n'éprouve pas. Heureusement ces oppressions cérébrales peuvent être entièrement dissipées par cet altératif sans pareil, connu sous le nom de "Hostetter's Stomach Bitters," qui vivifie et fortifie la cervelle et les nerfs, pendant qu'il régularise les organes de la digestion, l'assimilation et la sécrétion biliense. Il détruit les humeurs morbides qui empoisonnent le système par les boyaux et les conduits urinaires, et assure en même temps une influence puissamment tonique. Son action cathartique n'est jamais irritante, violente ou pénible, mais elle est naturelle et progressive. Comme stimulant pour l'appétit et un promoteur du sommeil, les "Bitters" sont sans rivaux. Ils diminuent les infirmités de la vieillesse, soulagent les femmes dans leurs affections particulières, arrêtent la décadence prématurée et régénèrent un physique débile.

—Une vérité indéniable.—Vous mériteriez de souffrir si vous menez une vie misérable dans ce monde si beau, c'est entièrement votre faute et il n'y a qu'une excuse pour vous—votre préjugé déraisonnable qui a tué des milliers de gens. Le sens commun vous montrera bientôt que le "Green's August Flower" vous guérira de la maladie du foie ou de la dyspepsie et de tous leurs misérables effets, tels que le mal de tête, les palpitations du cœur, les aigreurs de l'estomac, les constipations, les lourdeurs de tête, de la prostration nerveuse, de la morosité, etc. L'August Flower se vend maintenant dans toutes les villes du continent et il n'y a pas un droguiste qui ne vous parlera de ses guérisons merveilleuses. Vous pouvez acheter une bouteille d'échantillon pour 10 cents. Trois doses vous soulageront.

MÈRES, MÈRES, MÈRES.—Ne manquez pas de vous procurer le sirop calmant de "Mrs Winslow's Soothing Syrup" pour toutes les maladies occasionnées par la dentition chez les enfants. Il soulage, guérit des coliques, règle l'intestin, et, en rendant la santé à l'enfant, assure le repos à la mère.
2 avril—

Décédée samedi, le 17 courant, EVA HARZÉ née POLINGUE.

Les journaux de Grand-Côteau et des Opelousas sont priés de reproduire.

Société d'Assistance des Garçons Restaurateurs de la Nlle-Orléans.—Décédé hier, 19 août, à 4 1/2 heures du soir, MARIE WEINTERSSEE, à l'âge de 15 ans, belle-sœur de notre sociétaire A. Rudolphe. L'enterrement aura lieu à 9 heures précises du matin. Le convoi partira de la rue St-Louis, No. 95. Tous les membres de la Société Culinaire sont respectueusement priés d'assister aux funérailles.

Par ordre du Président,
F. ROQUES.

ENTREPOT DE TAPIS.

17..........Rue de Chartres..........17

NOUS venons de recevoir et nous offrons A TRÈS BAS PRIX 300 rouleaux de nattes, Blanches, à carreaux rouges, fantaisie; TAPIS de tous genres et de toutes qualités; TOILES CIRÉES pour planchers et tables; STORES. Dessus de tables et de pianos; RIDEAUX et Etoffes à meubles. BROCATELLES, CATELINES, TERRIES, &C., &C.

A. BROUSSEAU & SON.

4 juillet—

LA mort de M. A. BROUSSEAU n'occasionne aucun changement dans les affaires de A. BROUSSEAU & SON.
Nlle-Orléans, 12 août 1878. 10f.

A une séance du club Dramatique Louisianais, tenue le 19 août 1878, en réponse à l'appel de Howard Association une représentation au bénéfice de cette association sera donnée par ce club MARDI 27 août 1878. La pièce choisie pour cette circonstance est PAUL JONES drame en 5 actes d'Alexandre Dumas.

COMITÉ: CHARLES DELERY, PAUL M. GOUCHAUX, H. A. DESPOMMIER, B. W. HEBBARD, PAUL M. SCHNEIDEAU.
20 août—3f

Au Public.

Nlle-Orléans, 19 août 1878.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour compte de MM. J. M. Lefort & Co. Lafourche Crossing, Lne. un demi billet de la loterie à numéros simples. No 3440 et approximation, classe "H." de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, billet qui a gagné le second gros lot de dix mille piastres, mardi, 13 août 1878. Le dit billet a coûté une piastre au bureau de L. A. LeBlanc, Lafourche Crossing, Lne., et le montant en a été promptement payé en un chèque sur la Louisiana National Bank de la Nlle-Orléans, sur présentation du billet au bureau de la Compagnie.

F. P. SEVIN.
20 août—1f No 115 rue Decatur

POUR BORDEAUX.

La barque française STE-GENEVIÈVE ayant complété sa cargaison, partira positivement MERCREDI, le 21 courant. Pour passage s'adresser à bord ou à BASSETTI & XIQUES.
20août—1f 60 Decatur.

Le navire norvégien FREIDIG capitaine Andersen, venant de Bordeaux, commencera son débarquement JEUDI 22 du courant au poteau No — Côté Droit.

Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune réclamation, ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

BASSETTI & XIQUES.
20août—3f 60 rue Decatur

Ni les consignataires, ni le capitaine du navire norvégien FREIDIG, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de dit navire.

BASSETTI & XIQUES.
20août—3f 60 rue Decatur

AMÉDÉE COUTURIE,

30..........RUE DECATUR..........30

En débarquement du navire "Freidig," venant de Bordeaux.

100 BARRIQUES vin rouge. G. M. L.
A vendre par AMÉDÉE COUTURIE.
20 août—3f. 30 rue Decatur.

On demande

UN FORGERON blanc et un GARÇON D'ECURIE blanc pour aller sur une habitation à 25 milles au-dessus de la ville. On exigera de bonnes recommandations. S'adresser au bureau de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane, coin Union et St-Charles.
20 août 1f

Au Public.

Nlle-Orléans, 17 août 1878.

LE soussigné certifie qu'il a eu en collection pour le compte de E. L. Jones, Grayson, comté de Crittenden, Ark., près Memphis, par l'entremise de MM. Hill, Fontaine & Co. épiciers en gros, Memphis, Tenn., LE BILLET ENTIER No. 58,172 de la loterie à numéros simples, Classe H, Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le premier gros lot de TRENTE MILLE PIASTRES, mardi, 13 août 1878. Le dit billet a coûté deux piastres, au bureau de la Compagnie, à la Nlle-Orléans, envoyées par correspondance à l'adresse de M. A. Dauphin, Lock Box, 692, Nouvelle-Orléans, Lne. Le montant en a été promptement payé sur présentation au bureau de la Compagnie, en un chèque sur la Louisiana National Bank de la Nlle-Orléans.

T. M. WESCOAT.
Agent du Southern Express Co., à la Nlle-Orléans, Lne. 19 août—3f

Avis aux Malades.

LE soussigné offre ses services comme garde-malade aux personnes atteintes de la fièvre jaune. Il a rempli ces fonctions à la Nouvelle-Orléans pendant l'épidémie de 1867 et a été employé comme tel par la Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle. Il a une grande expérience comme garde-malade et fournira d'ailleurs toutes les recommandations nécessaires.

AUGUSTE MAHOT.
18 août—3f No 127 rue Bourbon.

En débarquement du navire FREIDIG, de Bordeaux.

50 barriques VIN rouge T. B. Pierny.
4 do VIN rouge Treyeran Frères.
4 do VIN blanc Graves, Treyeran Fres.
32 do VIN rouge, première Cotes.
10 caisses BALSAMIQUE, etc.
5 do do do.

En magasin:

Un lot VIN rouge Trois Frères, en barriques. Un lot de COGNAC Fine Champagne, en fûts, quarts, Absinthe et Kirsch, E. P., ainsi qu'un assortiment général de Vins, Liqueurs, importés et domestiques, à vendre par

POZZI BROTHERS.
18 août—3f 16 et 20 rue Dumaine.

EDMOND DUBOIS,

36, rue Decatur.

EN débarquement du navire Freidig, de Bordeaux.

196 barriques VIN rouge, B^P Clairac.
20 demi do VIN blanc, do St Germain.
30 barils VINAIGRE Conset.
5 barriq. do do
150 caisses VIN rouge B^P Clairac.
175 do VIN blanc de St Germain.
30 barriques VIN rouge JL, Cote Lormont.
A vendre par

EDMOND DUBOIS,
18 août—3f 36 rue Decatur.

DÉSINFECTANT GIRONDIN,

Supérieur à l'acide carbolique.

INODORE — INCOLORE.

RECOMMANDÉ par tous les médecins, les Hôpitaux, les Institutions publiques, à New-York, Baltimore, Boston, ect., etc.

Récemment introduit ici et à vendre par

FREDERICKSON & HARTE.
18 août—3f 120 rue du Canal.

En débarquement du navire FREIDIG, de Bordeaux.

70 Barriques vin rouge Blaye, Raimond Michel.
A vendre par P. E. BRULATOUR.
18 août—3f 116, 118 et 120 rue Royale.

Bassetti & Xiques

Successeurs de U. MARINONI,

60..........RUE DECATUR..........60

En débarquement du navire norvégien FREIDIG, de Bordeaux.

100 b'ques Vin rouge — L. P. Baron.
40 — Continsou fils.
50 — St-Loubès.
20 — 1res Côtes de Bourg R. Lagarde & Co.
16 1/2
200 caisses Sardines, nouvelle pêche, Terrine.
10s Vinaigre — Conset Jne.
40 b'il
100 caisses de 120 bouteilles vides.
100 paquets pailles.
25 caisses Moutarde — Dédégnaix.
A vendre par

Bassetti & Xiques,
18août—6f 60 DECATUR.

Université de la Virginie.

LA session commence le PREMIER OCTOBRE et dure neuf mois. L'institution est organisée sur la base du système électif, l'étudiant ayant lui-même le choix de ses études, et pouvant suivre les cours du Département Académique des Ecoles de Droit, de Médecine, du Génie Civil et d'Agriculture. Pour le catalogue, s'adresser au Secrétaire de la Faculté. P. O. University of Virginia.

JAMES F. HARRISON, M. D.,
Chairman de la Faculté.
28 juillet—6se—Mardi, J. D.

A. BONNET. WM FRANTZ. H. OPITZ.

A. BONNET & CIE.,

65..........RUE ROYALE..........65

PRÉVIENNENT les dames et le public qu'ils sont en possession d'un assortiment de marchandises nouvelles et du bon goût choisies spécialement et avec soin par A. BONNET, dans les meilleures fabriques du monde. Nous sommes certain d'avoir un grand succès avec nos prix réduits.—Les prix des commandes et des réparations de tous genres, ont été également réduits de 25 cts.

MM. Frantz, Opitz et Krohn—sont les chefs d'ateliers et sont des ouvriers de premier ordre, bien connus de notre population louisianaise.

Ces messieurs profitent de cette occasion pour remercier leurs clients de leur bienveillant patronage.

Ler sept—1 an—DMJ

C. E. KELLS & M. VIET,

CHIRURGIENS-DENTISTES

No 12 rue Dauphine, immédiatement après 16 débouchement l'angle de la rue du Canal.

Opérations de tout genre dans le ressort de leur art.

Pose de palais artificiels.

J. THOMSON & BROS.,

Importateurs et Marchands de

Voitures, Wagons

et matériaux à fabriquer les CHARRETTES,

Ainsi fabricants de

Voitures légères et de Wagons à ressorts.

Tout à des prix raisonnables.

68 & 70 RUE DES REMPARTS

Coté Sud,

Entre Commune et Gravier.
11 août—3m

AUX FAMILLES.

LE MALAKOFF BITTERS

se trouve en vente, chez les principaux pharmaciens de cette ville, pour en faciliter l'usage aux familles, auxquelles il est spécialement destiné, afin qu'elles puissent apprécier les propriétés médicinales que possède ce Bitter.

Propriétaire: Alph. WALZ.
21 mars—1y 25 rue Conti

RÉSIDENCE D'ÉTÉ.

PLUSIEURS personnes ou familles peuvent avoir une bonne table et un intérieur confortable, sur une habitation située à 4 milles au-dessus de Carrollton. le tout à des prix modérés. Des références seront indispensables. S'adresser au No. 120 rue de la Douane, ou à H. B. Boite 83 P. O. 17 août—3f S. D. Mar.

A Vendre,

Pour cause de départ.

La GROCERIE bien achalandée, à l'enseigne "Grocerie," au coin des rues Bagatelle et Girod.

Pour les conditions, s'adresser sur les lieux.
16 août—6f

A louer présentement.

La vaste résidence No 163 rue des Ursulines, entre Remparts et St-Claude, contenant 7 appartements à feu, et possédant tous les agréments pour une nombreuse famille.

Conditions libérales. S'adresser rue Robertson No 176, entre Ste-Anne et Dumaine.
6août—12f

CONSULAT DE FRANCE

—A—

LA NOUVELLE-ORLÉANS

BUREAUX, 92 RUE ROYALE.

Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M

AVIS MENSUEL—AOUT 1878.

Les personnes dont les noms suivent sont invitées à se présenter aux bureaux du consulat. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis.

Alis (Victor)	Labresse.
Anselin Vve (Clarisse)	Languedoc (Jean)
Audibert	Lassale (Joseph)
Avet	Marseille (Pietro)
Bernard (M S)	Moquet (Victor Etienne)
Bonin (Mathieux)	Miquet (Joseph)
Borina (Victorine)	Mage (Melchior)
Bassa	Orlano
Bistes (Jean)	Petit-Clerc
Coëffe (Paul)	Pagnac
Cognac (Jacques)	Poisson (Charles)
Delhan	Quellier
Duplan (Alexandre)	Saunier (G)
Dufour	Serviemne (Firmin)
Fournal	Schneider (Charles)
Faber (Camille)	Sajous (Marie)
Goux	Sergent (Victor)
Gustave	Signier (Louis)
Kampdin (Jeannette)	Thierry (Auguste)
Kevvrey Quesnel (Victor)	Vaillermat
Lannie (Louis)	Villeneuve (Henry)
Laronini (Urbain)	Viel (Félix)
Laborran	

Le nommé Sambrée (Marie Louis), boucher au Marché Français, soldat de la classe de 1876, est invité à venir retirer sa feuille de route au Consulat.

Des registres sont tenus en Chancellerie pour l'inscription gratuite des mariages, naissances et décès, et pour la réception des actes notariés de toute nature aux prix fixés par le tarif.

Le Gérant du Consulat,
30 juil. LEON BELLAGUET.

FOURNEAU

ROBERT E. LEE.

CE FOURNEAU DE CUISINE VIENT D'ÊTRE mis sur le marché de la Nlle-Orléans. Il est fait en Géorgie, et on le présente au public en déclarant qu'il est l'égal des meilleurs fourneaux connus actuellement ici. L'assertion est accompagnée d'une garantie pleine et entière. Le soussigné l'offre, en outre, à VINGT POUR CENT DE MOINS que les prix des autres articles.

JAMES H. REYNOLDS,

Marchand d'articles de ménage et de fournitures de bateaux à vapeurs,

Plombier, poseur de tuyaux de gaz et de machinistes à vapeur, fourneaux de cuisine, et pompes.

90..........rue Baronne..........90

Entre les rues Union et Perdido.
1er mai—1 an NLLE-ORLEANS, LNE.

FABRIQUE DU SUD.

EXTRAITS CONCENTRÉS

—DE—

ATKINSON.

EXTRAITS - - - - - - SAVEUR.

POUR LA CUISINE.

Vanille, Limon, Fraise, Orange, Amande, Pêche, Céleri, Gingembre, Framboises, Rose, Ananas, Banane.

Pourquoi acheter des villes du Nord, des articles de ce genre quand nous en avons de tout aussi bons à nos portes?

Ces extraits sont des plus concentrés et ont le goût exquis, l'arome délicieux du fruit dans toute sa fraîcheur. Il n'y a rien de meilleur et de plus économique pour la cuisine.

La supériorité de ces extraits consiste en leur concentration et leur parfaite pureté.

Fabricants et propriétaires,

W. T. Creamer & Co.

Chimistes,

Au No 24 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, Lne.

A vendre, en gros par Thos. W. G. LYON & Co., grocers à la Nlle-Orléans, Lne.

Demandez à votre épicier les "Extraits d'Atkinson." Vous ne trouverez rien de comparable sur la place.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 19 août—CLASSE NO 196.

Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
58	73	50	46	28	34	40	56	37	47	3	69	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Ce 19 août 1878—4 heures P. M.

ADAM GIFFEN,
LOUIS H. PILIE,
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens, peuvent être vus en tous temps, dans toutes nos succursales.

TRANSFERT DE MAGASIN.

ELKIN & CO.,

168..........RUE DU CANAL..........168

se proposent de transférer leur magasin au No. 169 RUE DU CANAL, vers le 1er septembre, offrent de GRANDS AVANTAGES aux acheteurs de

TAPIS,

TOILES CIRÉES, NATTES, &c., afin de diminuer leur stock. 24 juillet—1m

AUX DAMES!

Confections toile des meilleurs goûts,

Décatiées aux prix de gros.

Confection de deux pièces, $2,50, confection de trois pièces, $3.00, expédiées par le courrier, franc de port. Cinq ou plus de cinq confections, expédiées par l'express, à nos frais. Nous faisons une grande quantité de ces articles pour le commerce et en avons de vendu des milliers. Ils sont bien faits, élégamment garnis de brun ou de noir, et la partie supérieure est en linon blanc. Le buste a de 28 à 42; nous en faisons de plus grands sans être demandés de plus. Les dames qui voudraient être nos agents et vendront 10 confections en recevront une gratis. Ecrire très lisiblement son nom, son bureau de poste, son comté et son Etat, et écrire de manière à ce qu'il n'y ait pas d'erreur. Envoyer par lettre, ordre ou traite. Satisfaction garantie. Chaque personne achetant a droit à la nouvelle plume et au nouveau ruban de Foster. Adresser toutes les demandes à

G. W. FOSTER & CO.,
273 à 285 E. Madison St. Chicago

10 cts. l'Excursion.

TOUTE personne désirant jouir de l'excellente brise du fleuve et passer une agréable après midi, pourra le faire moyennant DIX SOUS. Cet te modique somme payée en s'embarquant sur le bateau-ferry donnera le droit d'y demeurer toute l'après-midi pourvu qu'on ne le quitte pas d'un instant. Enfants au dessous de trois et au dessous de douze ans, moitié prix; enfants au dessous de trois ans, gratis.
20 juil—1m.

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers
5 août—1m

FIÈVRE JAUNE.

COMME préservatif contre la fièvre jaune aussi bien que comme cure dans toutes les périodes de l'attaque, prenez le Sudlam d'orudémia, un composé mexicain purement végétal dont on s'est servi avec les résultats les plus satisfaisants à Porto Rico, la Havane et Vera Cruz.

Prix: Une Piastre la bouteille.

Dépôt à la Nlle-Orléans, chez P. L. CUSACHS, Droguiste.
26 juil—1m. 37, rue Royale.

AVIS.—Bureau du Board of Underwriters, 7 août 1878.—Attendu que le Département de l'hydraulique éprouve une grande difficulté à avoir accès au feu dans les magasins ou entrepôts fermés par des portes en fer, le public est informé de laisser ouvertes les portes du centre de chaque étage, excepté celles donnant sur les galeries du premier étage.

Par ordre du Board. GEORGE MATHER, Secrétaire.
8 août—2m

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

LES membres de la Société Française du 2d district sont respectueusement informés par le soussigné qu'ils trouveront toujours à la Pharmacie de la rue Dauphine, près de l'encoignure Dumaine, des médicaments frais de premier choix. Les prescriptions y sont exécutées, jour et nuit, selon toutes les règles de l'art.

LEON ARLAUD,
Pharmacien de la Société Française.
6 août—1m 80 rue Dauphine

Pierre dans la Vessie

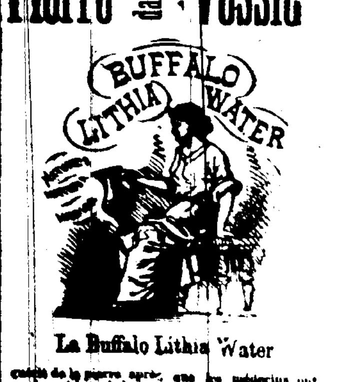

La Buffalo Lithia Water

guérit de la pierre après que les médecins ont abandonné le malade.

La pierre mise dans un verre d'eau Lithia, se réduit en poudre fine en trente heures.

Cas de M. C. Walsh, de paroisse Point-Coupée, Louisiane.

Paroisse Pointe-Coupée, Lne., 2 avril 1878.

A M. Thomas F. Goode,

Propriétaire des Buffalo Lithia Springs, Virginie.

Il y a deux ans je commençai à souffrir de douleurs vives et constantes aux reins; elles furent suivies de violentes attaques qui se déclaraient en moyenne deux fois par semaine et me torturaient. Je fus souvent soulagé en rendant des pierres du poids de quatre à six grains, et d'autres fois d'un moindre volume; je rendais aussi parfois du sable en assez grande quantité, et j'étais alors soulagé.

J'employai vainement les meilleurs médecins. Mon état ne variait pas et je fus bientôt réduit à une telle condition, que ces derniers me dirent franchement que l'art était impuissant et que mon cas était désespéré. Je ne comptais plus que sur la mort pour me délivrer de ma misérable existence. M. J. L. Lyons, pharmacien-droguiste de la Nlle-Orléans, me conseilla il y a environ six mois d'essayer de la "Buffalo Lithia Water." Je le fis et je fis ce qu'il me recommandait. Une semaine environ après avoir commencé à faire usage de cette eau, j'eus une attaque beaucoup plus faible que celles dont je souffrais habituellement, et je rendis deux petites pierres. Je mis une Pierre d'elles dans un verre de l'eau Lithia et au bout de trois heures elle se trouvait réduite en poudre fine. Cela m'inspira de la confiance et je résolus de continuer à prendre de la même eau. Je n'ai pas eu d'attaque depuis, et je n'ai plus rendu ni pierre ni sable.

Le douleur aux reins a entièrement disparu; j'ai regagné l'embonpoint que j'avais perdu et j'ai complètement recouvré la santé. Je suis heureux de reconnaître que je dois la vie et le bien-être que j'éprouve maintenant à l'usage de la Buffalo Lithia Water.

Agréez, etc. C. WOLFFE.

Déclaration de M. J. L. Lyons, droguiste en gros et importateur, 42 et 44, coin Gravier et Camp, Nlle-Orléans, Lne.

Nlle-Orléans, Lne. 5 avril 1878.

Je puis attester personnellement l'authenticité de la déclaration précédente de M. C. Walsh, qui est un de mes plus estimables citoyens.

J. L. LYONS

BUREAU DE PRETS.

OTTO SCHWANER,

17..........RUE BARONNE..........17

ENTRE CANAL ET COMMUNE,

Près de la SALLE GRUNEWALD.

J. L. BALTZ,

au No 81 de la rue de la Douane,

NOUVELLE-ORLEANS,

Propriétaire du

Pavillon du Chemin de Fer,

A l'extrémité du chemin de fer de la ville, du lac, Rafraîchissements aux prix de la ville.